

Communiqué de presse

Rythmes scolaires

Alors que la date butoir était fixée au 31 janvier, moins de la moitié des communes du Rhône ont rendu leur projets d'horaires pour la rentrée 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, signe d'une résistance ou pour le moins d'une hésitation des maires à appliquer la réforme.

On observe parmi les retours pas moins de 53 organisations différentes. Les horaires de rentrée sont par exemple fixés entre 8h15 à 9h selon les communes, certaines mairies optent pour des horaires différents selon les jours de la semaine, d'autres allongent la pause méridienne jusqu'à 3 heures...

Un tel éclatement des horaires n'apporterait rien de bon, ni en termes d'apprentissage pour les élèves, ni en termes de conditions de travail pour les personnels enseignants et municipaux. Il rendrait par ailleurs très complexe le remplacement des enseignants.

Les syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, CGT Educ'action, SUD Education demandent au ministre de suspendre sa réforme et invitent les collègues à signer la pétition à l'attention de leur commune pour qu'elle n'applique pas la réforme.

Cette pétition est déjà signée de manière très significative à Lyon, à Villeurbanne, à Vénissieux...

Informés de la mobilisation en cours à Givors, les syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, CGT Educ'action, SUD Education appellent les enseignants et les parents d'élèves de cette commune à se rassembler devant la mairie le 18 février pour que Givors n'applique pas la réforme à la rentrée 2014.

Carte scolaire

Pour la rentrée prochaine, les créations de postes serviront tout juste à absorber la hausse démographique ce qui maintient les taux d'encadrement de notre pays dans la médiocrité.

Dans le Rhône, la dotation de 190 postes servira quasi intégralement à absorber les 3700 élèves en plus attendus en septembre. Autant dire que les seuils de notre département, parmi les moins favorables de France, ne sont pas prêts de changer.

Pour remédier à cette situation dégradée, ce sont des centaines de postes qu'il faudrait créer dans notre département. De fait, avec la dotation actuelle, on ne peut se faire d'illusion sur les nouveaux dispositifs (le « plus de maîtres que de classes », la scolarisation des deux ans, ...) qui seront forcément impactés. La formation continue, qui est un des leviers pédagogiques majeurs de l'école, sera encore

inexistante à la rentrée prochaine, qui s'annonce d'ores et déjà difficile, une fois de plus.

Nous dénonçons par ailleurs la décision du ministre de reporter les opérations de carte scolaire après les élections municipales, ce qui ne fait que compliquer une situation déjà tendue par la réforme des rythmes scolaires.

Les dernières annonces budgétaires du président (en particulier les 50 milliards d'économies annoncés sur les dépenses publiques) ne présentent pas d'une amélioration des conditions de travail des élèves et des enseignants dans les écoles.

Journée de retrait

Les propos mensongers diffusés par certaines organisations dans le cadre d'une soi-disant « théorie du genre » ont abouti à ce que des familles ne mettent pas leur enfant en classe lors de « la journée de retrait »

Les syndicats demandent au ministre et aux autorités académiques de prendre leurs responsabilités en rappelant à certaines familles les valeurs de la République et l'obligation d'assiduité sans déléguer cette tâche aux directeurs d'école.